



L'Echo de la Diablée

Bulletin Municipal d'information
de la Commune de Réallon



Numéro 43
Décembre 2025

La lettre d'information de la Commune de Réallon
Numéro 43 - Décembre 2025

Sommaire

✿	Le Mot du 1^{er} adjoint	3, 4
✿	Le Mot du Maire	4
✿	La Vie Municipale	5
✿	La Vie de Village	19
✿	La Vie des Associations	36
✿	Animations	46
✿	Divers	52

Le Mot du 1^{er} adjoint

Vous nous avez élus en 2020, vous nous avez fait confiance pour tenir et développer au mieux le village et nous représenter auprès de la COMCOM.

Peu d'entre nous avaient une expérience préalable de la conduite d'une municipalité, et ce n'est pas le nombre de ses habitants qui fait la complexité, bien au contraire. Nous avons tâtonné, essayé et appris les subtilités de la loi, des règles de comptabilité, de la communication entre nous et vers vous. D'autant que les débuts ont été concomitants avec le COVID, ce qui a un peu compliqué la tâche... (fermeture de la station en 2021).

Nous avons hérité de quelques sujets si bien « embrouillés » que certains nous prédisaient au mieux le statut quo. Je pense au « sac de noeuds » de la station de Pra Prunier, partie ZAC.

C'était sans compter le travail, l'abnégation et la patience des personnes chargées du dossier qui ont fini par payer. La ZAC est dissoute, la municipalité a repris la main et la reprise du développement de la station est en cours et sera à mener à bien lors de la prochaine mandature.

La réfection du foyer de ski de fond et du camping des Iscles se termine, le bureau des guides et le Parc national des Ecrins s'y installeront. Ce sera une belle vitrine pour les Réallonnais et nos visiteurs de passage.

La sacristie a été rénovée, le fort conforté, sans oublier les réparations suite aux intempéries de décembre 2023.

Pour donner plus d'autonomie et de réactivité dans la réalisation des chantiers, nous avons procédé à l'achat d'un tractopelle neuf qui donne dès à présent satisfaction.

Tout cela a été fait en contenant au mieux les dépenses, en cherchant systématiquement toutes les subventions possibles auprès du Département, de la Région, de l'Etat et l'Europe. Qu'ils en soient remerciés.

Nous avons aussi hérité d'une situation financière saine, et notre souci permanent a été la maîtrise de la fiscalité locale.

D'autres chantiers restent à mener, comme la rénovation de l'ancienne école du chef-lieu, l'extension du cimetière, la révision du PLU, et d'autres sur la station, panneaux photovoltaïques, nouveau sentier, réserve colinéaire, aménagement de la station.

Une bonne proportion des employés a dû être renouvelée, et aujourd'hui l'équipe en place donne ses compétences, son énergie et sa bonne humeur au service du village.

De nouvelles élections municipales se présentent en mars, avec de nouvelles règles dont nous avons parlé ici.

Certains d'entre nous se représentent à votre suffrage, d'autres remplacent les partants. Nous ne manquerons pas d'organiser une rencontre avec vous pour vous présenter nos idées et récolter les vôtres, qui nous sont précieuses.

Luc Soulié, premier adjoint.



L'ensemble du Conseil municipal et moi-même, tenons à vous souhaiter de bonnes fêtes.

Souhaitons que 2026 se passe dans la sérénité, aussi bien localement, nationalement et internationalement.

Bon Noël. Bonne année.

Michel MONTABONE.

Vie Municipale

Elections pour rappel :

Dans 3 mois auront lieu les élections municipales, le mode de scrutin change pour les petites communes et Réallon est principalement impactée.

- Le scrutin sera dit de liste. **On votera pour une liste complète, nous ne pourrons plus panacher, c'est-à-dire rayer un ou des noms, ajouter un ou des noms.**
- Pour Réallon la ou les listes devront être de onze personnes mais seront considérées complètes à neuf. Il sera possible d'ajouter deux candidats pour pallier aux défections, soit treize personnes.
- Les listes devront être paritaires. Pour Réallon, s'il y a onze personnes sur la liste, six femmes et cinq hommes ou cinq femmes et six hommes. La liste devra présenter, une femme, un homme, une femme, un homme etc. Ou un homme, une femme, un homme, une femme etc. La première personne inscrite sur la liste ne sera pas forcément le maire.
- Il y aura aussi parité pour les adjoints, une femme et un homme ou un homme et une femme, s'il y a deux adjoints. Cependant si le maire est un homme, l'adjoint pourra être un homme également. Nous insistons sur le fait que si une personne est rayée sur une liste, le vote est considéré comme nul.
- S'il n'y a qu'une liste, elle sera élue dans son intégralité.
Cas de plusieurs listes, celle qui a obtenu la majorité (plus de 50%) aura la moitié plus un élu (six pour Réallon), les autres sièges seront répartis entre toutes les listes, y compris celle qui a obtenu la moitié des sièges, de façon proportionnelle.
Si aucune liste n'a la majorité absolue, un deuxième tour sera nécessaire.

Vie Municipale

Base Nature de l'Isle :

Les travaux du camping continuent de progresser. Le gros œuvre est terminé, les finitions intérieures continuent (électricité, carrelage, menuiserie, etc). En tout douze entreprises auront travaillé sur ce chantier, toutes du département.

Le 19 décembre, même si certains points ont été repoussés à cause du froid, la réception des travaux a eu lieu. Des réserves exprimées, mais tout cela suit son cours.

Le rendu a fier allure, sûr que ce bel outil saura redynamiser le fond de vallée. A noter, l'investissement du Parc national des Écrins à hauteur de 80 000 € pour le mobilier intérieur et les études.

Il nous faut, dès ce début d'année, organiser la gestion pour une ouverture du camping et du snack dès le printemps.

Nous tenons à ce que cet endroit devienne un lieu de convivialité pour les randonneurs, les campeurs, touristes mais surtout pour les Réallonnais, avec des temps d'ouverture beaucoup plus importants.



Vie Municipale

Centrale Hydroélectrique :



Point sur le dossier :

Pendant l'instruction finale de la demande d'autorisation environnementale, deux stations de Tozzia Alpina, plante protégée, très peu présente sur les Hautes-Alpes, ont été découvertes, sur le site même de la prise d'eau.

Seule solution, déplacer la prise d'eau. C'était cela ou stopper tout le projet.

Vu les investissements déjà engagés, la société SERHY a décidé de faire le travail nécessaire pour programmer la prise d'eau plus en amont.

Aujourd'hui le projet a été retiré des demandes d'autorisations ; une nouvelle élaboration a été rédigée et le nouveau dossier a été déposé en préfecture en cette fin d'année.

Cinq années de travail annulées pour une plante jamais repérée pendant les études d'instruction...

Vie Municipale

Flocon Vert :

Cinq choses à savoir sur le label Flocon Vert décerné à Réallon et val d'Allos dans les Alpes du Sud.



Depuis quatre ans la commune et la station de Réallon se sont engagées résolument dans une transformation durable et ambitieuse de son territoire à l'horizon 2035.

En cohérence avec les principes de la démarche Flocon Vert – portée par l'association Mountain Riders – cette stratégie vise à articuler le développement touristique, la préservation des ressources naturelles, la diversification de l'économie.

Cette labellisation porte sur l'engagement du territoire pour valoriser son offre centrée sur la famille, sur le côté « nature » qu'elle veut représenter, sur la sobriété énergétique et les mobilités douces.

Les sujets sont très variés, de nombreux éléments ont été réalisés, d'autres sont en cours et d'autres encore sont à venir. Le label « Flocon Vert » servira à guider notre avenir. Prenons conscience que le « tout ski » c'est terminé.

On ne dit d'ailleurs plus « station de ski » mais « station de sport et loisirs de montagne ».

La commune peut se montrer fière de l'obtention de ce premier flocon. Aujourd'hui, seule une trentaine de stations en France ont obtenu cette labellisation. Réallon est la première des Hautes-Alpes et la plus petite de toutes les stations.

Vie Municipale

Ce Flocon Vert n'est pas qu'un simple panneau à poser à l'entrée de la commune, c'est tout une démarche, un travail.

Nous sommes une petite commune de montagne, une petite station, mais ce qui est proposé ne manque pas d'ambition. Le travail est long, les réalisations parfois importantes, nous devons rester humbles, avec des budgets maîtrisés.

Nous sommes récompensés de tout ce travail.

Vie de la mairie :

Le rachat de la ZAC de Pra Prunier, induit une augmentation à venir conséquente du travail de la commune sur son territoire (entretien, voirie...).

Les deux employés municipaux ne vont pas en manquer. C'est pourquoi nous avons choisi d'abandonner les prestations effectuées pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon (CCSP) dans les STEP, afin de libérer des heures. L'accroissement du travail nécessite la présence d'un matériel conséquent.

C'est pourquoi nous avons opté pour l'achat d'un tractopelle, d'une tondeuse adaptée, et d'autres matériels.

Le tractopelle nous permet de reprendre le déneigement à notre charge, les travaux sur les pistes, sur le réseau d'eau potable et ceux à venir sur la station.

L'investissement devrait être rentable.

A noter que, sur demande, la commune pourra effectuer quelques petits travaux pour les particuliers, moyennant finance. Se renseigner en mairie.



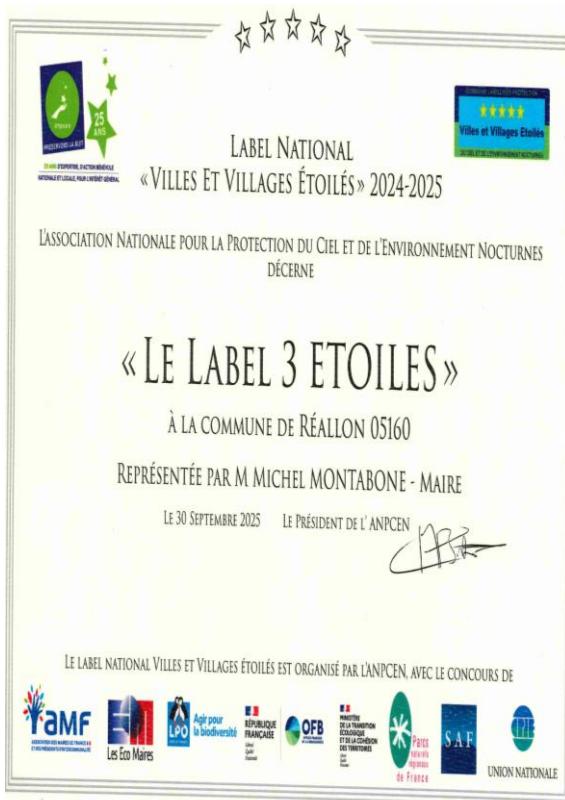
Vie Municipale

Village étoilé :

Organisé par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne), le concours Villes et Villages Etoilés (VVE) distingue des communes qui engagent des démarches volontaristes en vue d'améliorer par étapes la qualité de nos nuits.

Ce label valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne, qui prennent en compte les enjeux de confort, de sécurité, de santé, de maîtrise des coûts économiques et énergétiques ainsi que de biodiversité.

La commune a obtenu le label 3 étoiles sur une échelle de 1 à 5, récompensant ainsi les efforts portés sur l'extinction des lumières, le remplacement des ampoules etc...



Vie Municipale

Léopold NERET :



Notre Dame de Lorette se situe dans le Pas de Calais, proche d'ARRAS. Là se situe sur plusieurs hectares une basilique et le plus grand cimetière rassemblant des « poilus » de la guerre 1914-1918.

Des milliers de croix sont alignées.

Un collège de la région a décidé de rendre hommage à cent poilus tirés au sort, et ce, à travers cent élèves qui devaient engager des recherches sur l'origine des disparus.

Parmi ces cent poilus, Leopold NERET a été tiré au sort. Il s'avère qu'il était natif de Réallon. Après recherches, il est inscrit sur les registres d'État-civil en 1888, est né à « La Côte », de père garde-forestier et de mère ménagère. Il est décédé en 1915 sur un champ de bataille en Belgique, son corps rapatrié dans le Nord de la FRANCE.

Nous ne nous expliquons pas pourquoi son nom figure sur le monument aux morts d'AZAY le RIDEAU en Touraine et non sur celui de Réallon. Son décès n'est pas mentionné dans les registres en tant que MORT POUR LA France.

A travers cette anecdote, on peut s'imaginer la vie de ce soldat, parti on ne sait comment de Réallon, qui a traversé la France et s'est fait tuer sur un champ de bataille en Belgique.

La commune s'associe aux élèves pour rendre hommage à ce concitoyen.

Vie Municipale

Cérémonie du 11 novembre :



La traditionnelle cérémonie de l'Armistice de la guerre 14-18 s'est déroulée devant notre monument aux morts. Notre porte-drapeau, Joseph PEYRON, souffrant, n'a malheureusement pas pu participer à la cérémonie. Son petit-fils, Benjamin, l'a remplacé au pied levé, et nous tenions à l'en remercier. Après lecture de la lettre du Ministre, deux enfants du village ont déposé la traditionnelle gerbe. Le pot de l'amitié a réuni les participants dans la salle communale.

Vie Municipale

Voisinage :

Notre véhicule 4x4 est tombé en panne à l'automne, les pièces venant de Grande-Bretagne quasi introuvables. Conséquence : pas de gravillonnage en ce début d'hiver précoce.

La commune de Saint Apollinaire nous a prêté son véhicule afin de parer au plus pressé. Un grand merci à eux. Nous saurons leur rendre la pareille en cas de besoin.

Ce genre de mutualisation montre l'utilité d'une bonne entente entre les communes voisines, les Puys, Prunières, Saint Apollinaire, Savines le lac, Réallon.

Devant les coûts exponentiels des travaux, engins etc... Nous ne pourrons que multiplier ces échanges entre communes.



La commune de Puy Saint Eusèbe est propriétaire des terrains sur le haut de la station. Les travaux sur les pistes nécessitent des autorisations que son Conseil municipal nous accorde sans restriction. Merci à eux.

Vie Municipale

Travaux réalisés :

Enedis a entrepris à travers les Rousses des travaux importants. Il s'agissait pour eux de renforcer la ligne électrique qui monte sur la station afin d'éviter des coupures problématiques sur les remontées mécaniques. Ils ont décidé d'enterrer cette nouvelle ligne, d'où les travaux conséquents. Ceux-ci continueront plus haut au printemps.



Réparation de la fuite aux Rousses.

Mise en sécurité de la charrière de Sainte Luce à l'église, un grillage de protection sera implanté au printemps.

Coût des travaux 7440 €, avec une aide du Conseil départemental des Hautes-Alpes de 3000€.



Vie Municipale



Deux cabanes ont été installées à l'école des Rousses en collaboration avec le SIVU.

Le nouveau matériel.



Création d'un caniveau à la charrière Grande Pra Goudin pour l'évacuation des eaux pluviales.

Vie Municipale

Prescription d'une procédure d'évolution du PLU visant à permettre l'aménagement d'une retenue d'altitude.

L'urbanisme de la commune de Réallon est régi par un plan local d'urbanisme (PLU), approuvé en 2008 et ayant fait l'objet de plusieurs évolutions. Le PLU étant ancien, une révision générale a été prescrite le 12 juillet 2023. Cette révision générale s'inscrit toutefois sur un temps long, la commune étant dans l'attente de l'approbation du schéma de cohérence territorial (SCoT) de la communauté de communes de Serre-Ponçon, document avec lequel le futur PLU devra être compatible.

Un projet de retenue d'altitude est envisagé au sein du domaine skiable, à proximité de la retenue existante, afin de répondre aux enjeux suivants :

- Optimisation de la production de neige dans les plages de froid et économies d'énergie ;
- Sécurisation de l'exploitation hivernale du retour station dans une perpective de probabilité très forte d'hiver dégradé ;
- Sécurisation plus large du domaine intégrant des enjeux de diversification de notre activité et des arbitrages de taux de couverture de la neige à horizon 2050 ;

Afin de permettre la réalisation de ce projet, il est nécessaire de faire évoluer le plan local d'urbanisme. Cette évolution est possible dans le cadre de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, qui peut être menée dès à présent, sans attendre l'achèvement de la révision générale du PLU.

Aussi, par délibération du 4 décembre 2025, le conseil municipal de Réallon a prescrit une déclaration de projet emportant mise en compatibilité de son PLU, afin de permettre la réalisation de la retenue d'altitude projetée.

Le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) sera mis à disposition du public une fois celui-ci formalisé accompagné d'un registre servant à recueillir par écrit les remarques, jusqu'à ce qu'un bilan de la concertation soit tiré par le conseil municipal. Les dates de début et de fin de la mise à disposition seront précisées dans la presse et sur le site internet de la mairie. Il est également possible d'écrire à l'adresse e-mail suivante : secretariat@realлон.fr pour faire part des remarques concernant la procédure, en précisant en objet de l'e-mail « Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU ».

Vie Municipale

Assainissement :

Comme vous le savez sûrement, l'assainissement, c'est-à-dire le traitement des eaux usées, relève de la compétence de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

Sur le territoire intercommunal, nombreuses STEP (Station d'épuration) sont en fin de vie, des mises en demeure pour des travaux d'urgence ont même été prononcées (Embrun, Chorges, Prunières).

Afin de réaliser tous les travaux dans les cinq années à venir, un budget de 34 millions d'euros doit être engagé, avec des subventions de l'Agence de l'Eau certes, mais 20 millions d'euros restent à financer.

Pour la commune de Réallon, rentrent dans ce programme, les deux STEP des Rousses et des Méans (2026) pour 610 000 €, 150 000 € pour les réseaux, et surtout 3 millions d'euros pour celle de Pra Prunier, hors-norme en 2026.

Il faut financer ces 20 millions d'euros, avec une augmentation des abonnements et du m³ conséquents.

Pour la commune de Réallon :

	2025	2026	2027	2028-2035
Abonnement(€/an)	73,80	85	105	125
Prix du m³ (€/an)	0,87	1	1,30	1,60
Augmentation en %		15	27	21

La PFAC, le prix du raccordement, passe de 2000 € à 3000 €.

Une augmentation des factures « eau-assainissement » est donc à anticiper dès 2026-2027 de manière progressive et s'équilibrera de 2028 à 2035.

Vie de Village

Evolution de la station :

Devant l'imbroglio qui régnait il y a cinq ans entre la commune, la SATR (Monsieur Elzéard), l'ASLR, devant l'inertie complète de la station, il a semblé important pour le Conseil municipal de mettre un « coup d'arrêt » à tout cela, la survie de la station était en jeu.

Les remontées mécaniques fonctionnent bien, le reste ne suivait plus.

Or, il était urgent pour une station de moyenne altitude de se renouveler, de se diversifier face au changement climatique.

45 emplois l'hiver, 25 l'été, 120 estimés à travers toutes les branches professionnelles, il était hors de question de « laisser tomber » ce pôle important de Serre-Ponçon.

Or on peut prévoir tous les investissements possibles, sans le foncier tout est impossible.

C'est pourquoi nous sommes rentrés en négociation avec Monsieur Elzéard pour l'acquisition de tous les terrains SATR. Cela aura pris 5 ans, avec de nombreuses réunions, de revirements de situation.

Le 24 octobre 2025 les actes notariés ont été signés, le 10 novembre 2025 le Conseil municipal a voté la suppression de la ZAC.

Aujourd'hui les discussions avancent avec l'ASLR, assemblée des copropriétaires, pour sa dissolution ou pas, sur les rétrocessions etc...

Les remontées mécaniques ont travaillé, ont investi : sentier des crêtes, sentier des oiseaux, tapis couvert, nouvelles pistes, d'autres projets arrivent tels que le photovoltaïque, une réserve colinéaire, un nouveau sentier, l'aménagement de la station, tout est démarré.

La commune est aujourd'hui propriétaire du foncier.

Un nouveau chapitre est à écrire pour son avenir.

La « quarantenaire » se réveille et espère atteindre la cinquantaine avec un bien meilleur visage.

Vie de Village

La vie de la station :

Les grands projets 2023 – 2030

Des investissements menés pour répondre à la résilience de notre modèle économique à court terme et nous armer face aux défis imposés par la transition écologique.

Tous les investissements répondent à trois critères principaux :

- Multiusage
- Multi saisons
- Poids de l'actif économique maîtrisé

1. Bloc résilience économique :

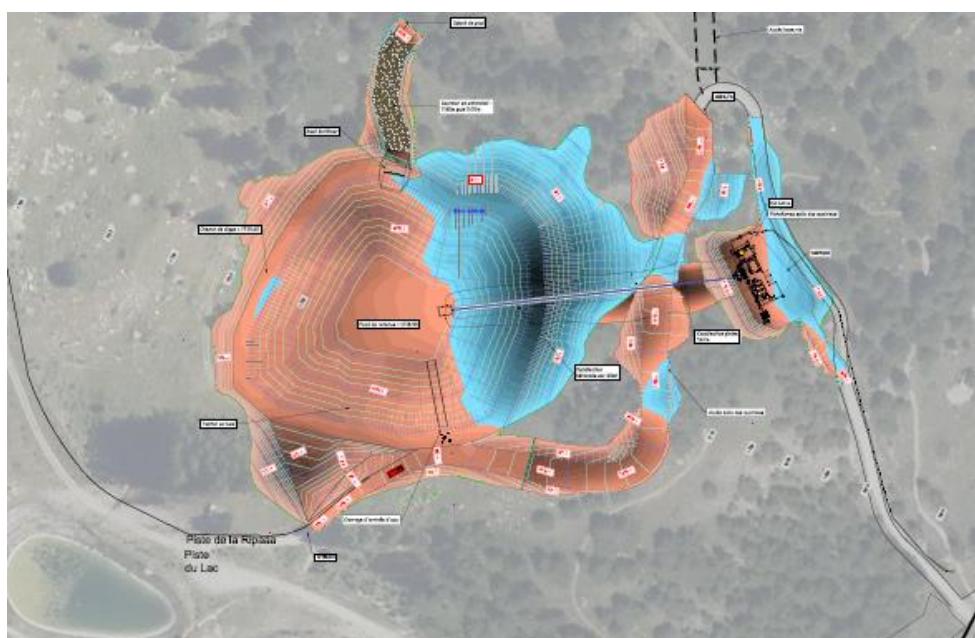
Les Grandes Inspections (GI) des télésièges 2025-2027 :

Démontage des pylônes avec hélicoptères.



Vie de Village

Le projet de réalisation d'une retenue d'altitude 2027-2028 :



Projet en collaboration avec Territoire d'Énergie 05 et la société STEPSOL :



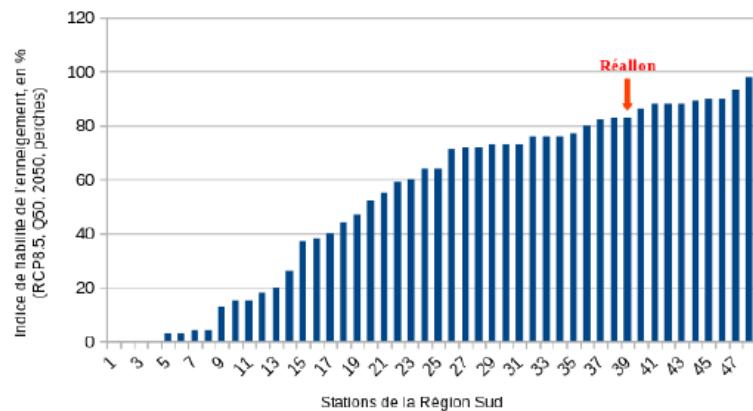
Création d'une 2^{ème} réserve colinéaire.

L'eau, par une canalisation, passera d'une réserve à l'autre en passant par une turbine qui produira de l'électricité stockée dans des batteries qui alimenteront les canons à neige l'hiver, les remontées mécaniques l'été.

Une pompe alimentée par du solaire remontera l'eau dans la réserve en amont.

Vie de Village

Si on se focalise sur l'indice de fiabilité des saisons moyennes (Q50), pour le scénario RCP8.5, à l'horizon 2050 et en prenant en compte la production de neige et les projets, on obtient une valeur de 82%, ce qui positionne Réallon dans le "top 20%" des stations de ski de la Région Sud.



Projet d'élargissement de la Ripaaa en 2026 :



Création de pistes vertes depuis le sommet et depuis l'arrivée du téléski du Clos des Aurans.

Vie de Village

Projet télécorde débutant « OUCANES » à 1750 m en 2025 :



Nouvel espace débutant à 1750m et orienté nord-est.

2. Bloc transition écologique et économique :

Sentiers imprégnatifs et thématiques :

Le sentier des crêtes en 2023 :



En zone alpine, sur les paysages impressionnantes de Réallon.

Vie de Village

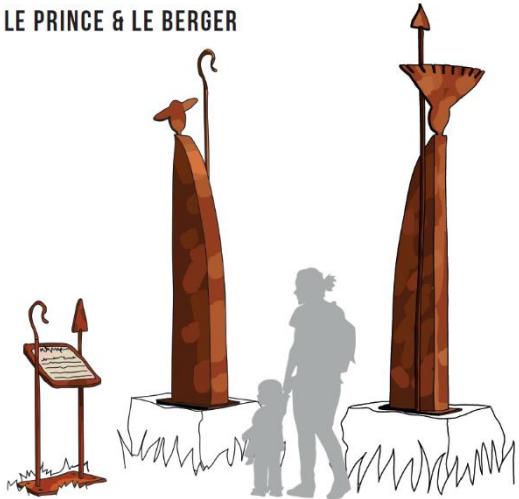
Le sentier du Peuple des oiseaux en 2024.



En zone montagnarde, sur la biodiversité et les oiseaux de montagnes de Réallon.

Le sentier du Prince et du Berger en 2026.

LE PRINCE & LE BERGER



En zone subalpine, sur les racines patrimoniales de Réallon

Vie de Village

Tapis Ecogliss en 2023 :



Trois usages, espace glisse débutant, vtt enfant l'été et production d'énergie solaire.

Univers des Ecrins :

Les cabanes insolites en 2025.



Vie de Village

Sculptures sur bois des grands animaux des Ecrins en 2025 :



Création d'une aire multi activité en entrée station 2024-2026 :

Aire de jeux, terrain multisport et terrain de tennis en collaboration avec l'association des copropriétaires.



Vie de Village

Pumptrack en projet pour 2026.



Escalade ludique/blocs :



Mur d'escalade en 2026.



En cours de réalisation en partenariat avec Réallon Aventure.

Vie de Village

Rénovation de la Maison d'accueil et des espaces du front de neige 2025 :



Rénovation effectuée avec création de la nouvelle halte-garderie, de nouveaux bureaux et d'un poste de secours.
En projet, installation de panneaux photovoltaïques.

Autres activités en 2025-2026 : Mountain kart /Snow bike



Vie de Village

Clôture de la ZAC de Pra Prunier en 2025 et volonté de poursuivre une légère réurbanisation de la station en 2026-2030 :



Projet de 10 lodges avec la société Natural break.

Construction de lits chauds, d'habitats touristiques légers quatre saisons, et d'habitats permanents, adaptés au défi du réchauffement climatique.

Vie de Village

École :

L'école des Rousses compte actuellement 28 élèves répartis entre Sandrine Charriot (du CP au CE2) et Béatrice Combal (maternelle et CM2), aidée dans sa tâche par Laurie Dufour, Atsem rattachée à la classe maternelle. Sonia Marseille est en charge de la cantine où les enfants prennent leur repas quelquefois un peu bruyamment ! Ce sont les joies des repas partagés...

Chacun apporte sa joie de vivre et se retrouve avec plaisir dans les locaux des Rousses, dans la cour en herbe derrière l'école, ou sur les chemins du village.

De nombreux projets sont en cours ou déjà terminés. Des sorties sur place ou vers Gap, Embrun. Du sport ainsi que des activités culturelles, le champ des possibles est large et permet à chacun d'enrichir son parcours éducatif et culturel propre à l'école.

Occasionnellement vous retrouverez notamment l'équipe de l'APE (Association des Parents d'élèves) sur le front de neige de la station pour une vente de crêpes au profit des activités scolaires. N'hésitez pas à venir nombreux les retrouver pour soutenir notre école.



Vie de Village

Les élèves de la classe de Béatrice continuent leurs randonnées du mardi matin afin de découvrir leur lieu de vie. Que ce soit dans les champs (oui oui en cette saison c'est possible !) ou sur les sentiers, ils apprennent à se repérer ainsi que faire l'effort d'aller au bout du chemin. L'occasion pour eux de « renommer » certains lieux chers aux Trafans. Ainsi le virage de Pra Berthe est devenu « le nid d'aigle » pour les enfants de l'école qui y fabriquent des cabanes ou jouent au pirate sur les rochers.



Vie de Village

Le jeudi 27 novembre, toute l'école a gentiment été accueillie par Mr Recul de la caserne des pompiers de Gap.

En amont de leur visite, les enfants avaient préparé des exposés pour mieux connaître le métier de pompier et en comprendre les différents aspects. Après avoir appris que les pompiers n'étaient pas seulement présents pour éteindre les feux, mais aussi pour les secours aux personnes, la prévention... Ils ont pu découvrir les divers véhicules de la caserne de Gap : véhicules de secours à la personne, camions pour feux en forêt ou en ville, camion avec échelle, quad... Et porter une tenue de feu et un casque. Nous avons pu visiter les garages, voir les véhicules en stationnement et même assister au retour d'un camion qui rentrait d'intervention. Merci aux pompiers d'avoir enclenché le « pin pon » !!

La plus grande joie a été bien entendu de monter dans un camion. Il faut dire qu'ils sont très hauts!!



Les questions ont été nombreuses et toutes ont reçu une réponse par Monsieur Recul qui était ravi des connaissances déjà acquises par les enfants. Toute l'école était ravie de cette visite ! L'après-midi, nous avons pu mettre en place des exercices d'entraînement à l'école.

Nous remercions le SIVU pour la prise en charge financière des déplacements qui permet aux élèves d'élargir leur horizon et peut-être susciter des vocations.

Merci aussi à Régis Peyron d'avoir été à l'initiative de cette rencontre.

Vie de Village



En 2026, nous organiserons une visite avec les pompiers de Savines le Lac.

Vie de Village

Notre classe de CP, CE1 et CE2, accompagnée par un ou plusieurs parents, quitte les murs de l'école chaque lundi après-midi pour apprendre en extérieur. Au programme : observation du sol, des arbres, défis de grammaire ou écriture libre, calculs et géométrie avec les éléments naturels ainsi que rencontres avec des professionnels de la montagne et des forêts.

L'école dehors est une source inépuisable de joies et de découvertes qui motivent nos élèves.



Visite du collège de la Bâtie-Neuve :



Comme tous les ans, des élèves du collège de la Bâtie-Neuve, accompagnés de leur professeur Vincent BROCHIER, viennent sur la station s'informer sur le fonctionnement des remontées mécaniques et des différents emplois associés.

Ils en profitent pour faire une après-midi nettoyage de la station.

Merci à eux.

Vie de Village

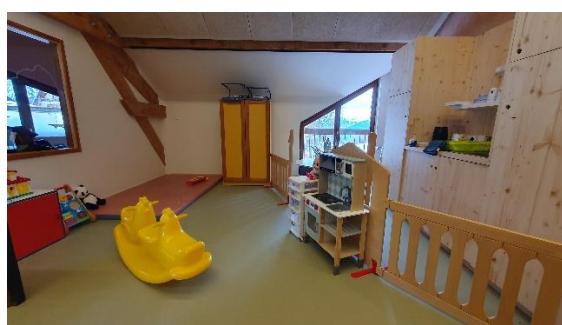
Ouverture de la crèche/halte-garderie dans les nouveaux locaux :



Les travaux du bâtiment d'accueil sont aujourd'hui terminés, les bureaux, le nouveau poste de secours et la nouvelle halte-garderie.

Après les derniers travaux d'installation de mobilier, le passage des différents organismes de sécurité (SDIS, PMI), notre halte-garderie peut ouvrir dès le 20 décembre 2025, avec l'emploi de deux personnels.

De part son emplacement, près de l'ESF, près du stade Piou Piou, de par la qualité des nouveaux bâtiments, nous espérons un accroissement conséquent de la fréquentation, tout en satisfaisant notre clientèle et surtout les « pitchouns » accueillis.



Vie Associative

Club du Mourre Froid :

Pour ce second semestre 2025 certaines activités et rencontres ont eu lieu :

- Le 11 juin le challenge Bernard Paupe organisé par le club de CHORGES au centre de Vacances « Les Horizons du Lac ».
4 triplettes représentées le club.
- Le 12 juin les Départementales de pétanque organisées par le club de LA SAULCE.
6 triplettes représentées le club de REALLON et 2 équipes participeront aux régionales ; cette fois ci à CHORGES.



Vie Associative

- Le 18 juin l'Assemblée Générale du club à la salle de « la Rama » à la station de REALLON
Une quarantaine d'adhérents a participé à cette journée suivie d'un repas à « la spatule en bois ».



Vie Associative

- Le 4 septembre ; Comme chaque année le club le Mourre-Froid a organisé son challenge de pétanque à la station de REALLON avec la participation des clubs de SAVINES LE LAC, CROTS, CHORGES et pour cette année 2025, le club « Les genêts d'Or » d'EMBRUN a rejoint cette manifestation.



Ce jeudi « retrouvailles » à la station de REALLON où 19 triplettes se sont rencontrées. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.

- Le 12 septembre journée de l'amitié à SAVINES LE LAC.
Au programme :

- ∞ Balade nature en sous-bois.
- ∞ Visite de l'Eglise St Florent.
- ∞ Visite du village.
- ∞ Pique-nique.

Et l'après-midi promenade en bateau sur le lac de Serre-Ponçon.

Vie Associative

- Le 25 novembre nous étions 24 pour le repas de la chèvre à ANCELLE.



Les activités à venir :

- Le vendredi 16 janvier la galette des rois à la salle de la mairie.
- Le mardi 3 mars loto à la station de REALLON.
- Le mardi 17 mars l'Assemblée Générale du club à la station de REALLON.
- Du 21 au 28 mars séjour à Saint Jean Cap Ferrat organisé par la Fédération Départementale.
- 1 fois par mois bowling à GAP.
- Chaque vendredi après-midi jeux de cartes et de société à la salle de la mairie et aux beaux jours : pétanque.

Vie Associative

Ainsi que les dates des prochains bowlings :

- Mardi 20 janvier
- Mardi 3 février
- Vendredi 12 mars
- Jeudi 30 avril
- Jeudi 7 mai
- Jeudi 11 juin

Ski club de Réallon :

Après la traditionnelle pause estivale, le Ski Club a retrouvé le chemin des activités dès le 6 septembre avec sa participation au Forum des associations de Chorges, suivie le 13 septembre de celui de Savines-le-Lac, organisé par l'IME Centre Jean Cluzel.

Ces rendez-vous sont toujours très attendus par le Club. Ils permettent de présenter nos valeurs : partage, engagement, esprit d'équipe et passion de la montagne, mais aussi de faire connaître les différentes activités proposées tout au long de l'hiver. C'est également l'occasion d'accueillir de nouveaux adhérents, jeunes ou moins jeunes, qu'ils soient skieurs débutants, confirmés ou simplement amoureux du ski. Pour une structure associative locale comme la nôtre, ces forums sont essentiels : ils offrent une visibilité précieuse, renforcent les liens avec les habitants du territoire et contribuent au développement de partenariats indispensables à l'équilibre financier du Club.

Le 27 septembre, les membres du Ski Club se sont ensuite retrouvés à l'occasion des inscriptions, proposées cette saison sur deux dates (2^{ème} date le 16 novembre) pour faciliter l'organisation et la gestion administrative. Elles permettent aux jeunes et aux familles de rejoindre officiellement le Club pour la saison à venir. C'est l'occasion de faire connaissance, de répondre aux questions, et de présenter le fonctionnement du Club. S'en est suivi l'Assemblée Générale annuelle. Ce temps fort de la vie du Club permet de revenir sur la saison écoulée, tant sur le plan sportif que financier, et de présenter les projets à venir. Les échanges, toujours constructifs, témoignent de l'implication des bénévoles, des parents et des encadrants, tous animés par la même volonté : offrir aux jeunes du territoire les meilleures conditions pour pratiquer le ski et s'épanouir au sein d'un collectif.

Autre moment très attendu de l'automne : la Bourse aux Skis, 11^{ème} édition, organisée à Chorges le 10 octobre. Cette manifestation est devenue au fil des années un rendez-vous incontournable pour les habitants de la vallée et des alentours. Dans une ambiance conviviale, chacun a pu vendre ou acheter du matériel de ski à prix abordable, tout en bénéficiant des conseils avisés des jeunes et des coachs du Ski Club. Mobilisant près de trente bénévoles sur deux jours, cet événement a une nouvelle fois rencontré un vif succès et représente une ressource financière essentielle pour le fonctionnement du Ski Club.

Vie Associative



Cette période automnale marque également la reprise de la préparation physique, proposée chaque dimanche matin. En moyenne, une quinzaine de jeunes se retrouvent pour travailler leur condition physique avant l'arrivée de l'hiver. À travers des ateliers ludiques et éducatifs — coordination, appuis, explosivité, cardio-fractionné et course à pied — ces séances permettent non seulement de limiter les risques de blessures, mais aussi de renforcer la cohésion du groupe, valeur chère au Club.

Désormais bien ancré dans le calendrier du Club, le stage de la Toussaint a une nouvelle fois été organisé cette année.

Au regard des conditions actuelles et de l'état fragile des glaciers, il ne nous a pas semblé raisonnable de multiplier les déplacements lointains. Le Club a donc fait le choix de s'appuyer sur les richesses et les infrastructures locales, dont notamment le tapis de ski des Orres, qui offre des conditions de travail technique parfaitement adaptées.



Vie Associative



Sous l'impulsion de nos deux entraîneurs, Sylvain et Marine, un programme varié a été mis en place : randonnée au Lac Ste Marguerite, sorties VTT, sport co, préparation physique, SpeedLine, kart... mais aussi de nombreuses activités au Pôle Sport Innovation des Orres dont principalement le tapis de ski incliné, qui permet de reproduire les sensations de glisse et de travailler la technique en toute sécurité. Une semaine riche en efforts et en échanges, qui a une nouvelle fois renforcé l'esprit d'équipe et la motivation des jeunes.

Dans le prolongement de son engagement auprès de la jeunesse locale, le Ski Club a renouvelé son partenariat avec la section sportive ski alpin du collège Les Écrins à Embrun, mis en place depuis quatre maintenant. Ce dispositif permet aux jeunes skieurs de concilier pratique sportive régulière et réussite scolaire. Un projet exigeant, qui demande un investissement important de la part du Club, mais dont les retombées humaines et sportives sont une véritable fierté.

Vie Associative



Les premiers entraînements sur neige débuteront dès la préouverture de la station de Réallon prévue le 13 décembre, selon les conditions d'enneigement. À cette occasion, une séance de détection sera proposée à tous les jeunes skieurs de la vallée et des environs. Elle permettra aux plus grands de rejoindre le Club, et aux plus jeunes de découvrir le pré-club, véritable porte d'entrée vers la pratique du ski alpin.



Nous souhaitons à toutes et à tous un très bel hiver, riche en neige et en ski, et vous donnons rendez-vous très prochainement sur les pistes de Réallon.

Le Président du Ski Club Réallon
Sebastien Olmo

Vie Associative



Sourire à la vie :

Marseille, le 09 décembre 2025



L'association tient à exprimer toute sa gratitude à Monsieur, Madame Roux et à leur fils, ainsi qu'à l'ensemble de leur famille et amis proches, pour le soutien précieux qu'ils apportent à nos actions. Leur engagement fidèle renforce profondément nos efforts et notre motivation. Cette année la fabrication et la vente de pain au four des Gourniers au village de Réallon a permis de récolter 1735.90 euros soit 225 pains ont été vendus au profit de Sourire à la vie.

Nous adressons également nos remerciements chaleureux à Madame Joanesse Babeth pour la vente de confitures artisanales ainsi qu'à son mari Rodrigue pour les porte-clés réalisés avec soin. Ces gestes généreux contribuent directement au dynamisme de l'association et sont très appréciés.

Nous souhaitons enfin remercier la mairie de Réallon, qui met gracieusement son matériel à disposition de nos gentils donateurs. Ce soutien logistique facilite grandement l'organisation de cette journée de dons à travers la réalisation des ventes.

Grâce à chacun d'entre vous, notre association peut poursuivre ses projets dans les meilleures conditions.

Veuillez recevoir l'expression de notre reconnaissance sincère.

Frédéric Sotteau Directeur général.

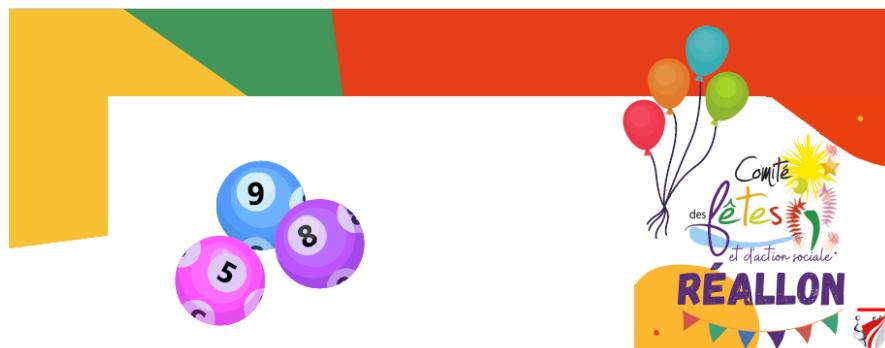


Sourire à la Vie association loi 1901 - Siren 495 197 964 - 04 91 51 32 61 - contact@sourirealavie.fr
153, plage de l'Estaque - 13016 Marseille www.sourirealavie.fr

Un grand merci à tous et bravo pour tous ces efforts et cette belle générosité qui perdure depuis 14 ans. Cela nous touche énormément, en mémoire de notre fille et sœur adorées Sandra.

Vie Associative

Comité des fêtes :



24 FEVRIER 2026

**LE LOTO DU COMITÉ
FÊTE LES 40 ANS DE LA STATION**

**BOISSONS, VIN CHAUD, CRÊPES,
ET PLEIN DE LOTS À GAGNER.**

**SALLE DE LA RAMA
STATION, INSCRIPTION À 19H**



Information: 06 88 95 34 83
mail: cdf.reallon@free.fr

Animations hiver 2025/2026



Nombreuses animations
Spectacle inédit

créé par la compagnie « T'es rien sans la Terre »



www.serreoncon.com/reallon

Animations hiver 2025/2026

Réallon
L'émerveillement

40 ans
D'émerveillement

Snow Bike Race

Un week-end dédié
au VTT sur neige à Réallon !

© Illustration générée par IA

28 & 29 mars 2026

www.serreponcon.com/reallon

Animations hiver 2025/2026

**Soirées
FULL MOON
18H - 21H**

Réallon
L'émerveillement

12€ | 6€*

* AVEC UN FORFAIT SAISON

**Caisses ouvertes
à partir de 17h**

© Illustration générée par IA

**Les vendredis
2 janvier et 27 février 2026**

www.serreponcon.com/reallon

Animations hiver 2025/2026



© Illustration générée par IA

Réallon
L'émerveillement

www.serreponcon.com/reallon

Animations hiver 2025/2026



Etat-Civil

Naissance :

Nous souhaitons la bienvenue à Axel MAMMANO né le 25 octobre 2025, fils de Lisa LAFFONT et Mathieu MAMMANO, domiciliés à la station,

Baptême civil :

- Dunckan et Tyler PAUL.

Pacs :

- Laura KOROLOFF et Jean LAMOTHE.

Décès :

- MEURLAY Christiane décédée le 24 juillet 2025.
- PEYRON Louis décédé le 20 novembre 2025.

Mariage :

- Camille BEAUDIOIN et Nicola FARINA se sont mariés le 19 décembre 2025 à la mairie de Réallon.



Divers

Recensement de la population INSEE 2026 :

En 2026, la Commune de Réallon réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026 au 14 février 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 25 janvier 2026 ?
Contactez la commune : 04.92.44.23.93.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la commune par mail : secretariat@reallon.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Divers

Animation Parc National des Ecrins

Animations pour cet hiver à Réallon :

Pour rappel, ces animations sont proposées gratuitement.

Vacances de Noel/fin d'année :

- Lundi 22 décembre à 10h : sortie traces et indices
Rdv au site nordique des Gourniers (base de l'Isle)
Sur inscription au 04 93 43 23 31 !
- Lundi 29 décembre à 18h30 : diaporama commenté "adaptation de la faune à l'hiver"
Ludothèque du Balcon des Ecrins
Inscription conseillée.

Vacances d'hiver/février :

lundi 16 février 2026	Atelier bouquetin	Salle RAMA	15h-17h	Claire		Sur inscription
mardi 17 février 2026	conf adaptation à l'hiver	LéoLagrange	18h30-19h30	Olivier	Damien Truchetet	Inscription conseillée
mercredi 18 février 2026						
jeudi 19 février 2026						
vendredi 20 février 2026						
samedi 21 février 2026						
dimanche 22 février 2026						
lundi 23 février 2026						
mardi 24 février 2026	Sortie traces et indices	Foyer nordique base de l'Isle	10h-12h	Benoît		Sur inscription
mercredi 25 février 2026						
jeudi 26 février 2026						
vendredi 27 février 2026	Atelier loup	Salle RAMA	15h-17h	Steph		Sur inscription

Renseignements et inscriptions au 04 92 43 23 31.

52 – L'Echo de la Diablée – Décembre 2025

Divers

CRÈCHE HALTE-GARDERIE LES PITCHOUNS

Ouvert tous les jours sauf le samedi de 9h à 16h pendant les vacances scolaires d'hiver :

Du samedi 20 décembre 2025 au 04 janvier 2026.

Fermeture exceptionnelle le jeudi 25 décembre 2025.

Et du samedi 07 février 2026 au dimanche 08 mars 2026.

- ∞ De 6 mois à 6 ans.
- ∞ 8 places disponibles.
- ∞ Pour 2h ou ½ journée ou journée complète.

Réservation par téléphone au 07.63.76.21.00 ou par mail
crechehaltegarde@reallon.fr

515 Charrière Grande de Pra Goudin
05160 REALLON



Divers

Un bon quelques années en arrière :

—o—

REALLON

Carnet de deuil. — Nous lisons dans le numéro du 10 octobre, de « Dauphiné et Savoie », revue des sociétés dauphinoises et savoyardes du département de Constantine, l'information suivante :

« Le 22 septembre, est décédée à Batna, à l'âge de 68 ans, Mme veuve Roux, mère de Mme Roux, buffelière à Batna et belle-sœur de notre compatriote, Roux Jérémie.

« Native de Réallon, elle n'avait pas craint, malgré son grand âge, d'affronter les fatigues d'un si long voyage pour venir voir sa fille, à Batna, où elle se trouvait depuis un an à peine.

« Le climat de l'Algérie ne lui plaisait pas beaucoup, avec cela l'attrait irrésistible du pays natal et le besoin de revoir ses fils qu'elle y avait laissés, faisaient qu'elle voyait arriver avec joie la date si impatiemment attendue et très proche où une famille amie devait la raccompagner jusque tout près de chez elle.

La fatalité n'a pas voulu que notre regrettée compatriote goûte l'ultime satisfaction d'aller s'éteindre dans ses vieux murs ».

—o—

—o—

PRUNIERES

Montagnes pastorales. — La population de notre commune a appris avec une réelle satisfaction que le procès pendant entre les communes de Réallon et Prunières, vient de se terminer au profit de cette dernière. Il s'agissait de la propriété de plusieurs parcelles de paturages.

La Cour d'Appel de Grenoble a simplement confirmé le jugement du Tribunal de première instance d'Embrun.

—o—

Divers

Rappel :

Nous rappelons que les demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de Construire, Déclaration Préalable...) peuvent directement être réalisées en ligne sur le site :

<https://urbanisme.geomas.fr/gnau/#/>

Recensement militaire.

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Mairie de Réallon – 2098 Charrière des Gourniers – La Place – 05160 Réallon
Tél. 04.92.44.23.93 – secretariat@reallon.fr – <http://www.reallon.fr>

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Services de la mairie :

Ouverture au public de la Mairie : le mardi et le vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00.

Directeur de publication : Michel MONTABONE.

Conception, réalisation et impression : Mairie de Réallon.

Rédaction : S. CHARRIOT, B. COMBAL, ESF, A. GLEIZE, Mairie de Réallon, Y. MARTIN, M. MONTABONE, Parc National des Ecrins, PNE, E. ROUX, Ski Club de Réallon L. SOULIÉ, K. THIRION.
Photos : S. CHARRIOT, Club du Mourre Froid, H. COCHON, B. COMBAL, Comité des fêtes de Réallon, R. MARSEILLE, S. MEYER, B. MORET, M. MONTABONE, Ski Club de Réallon, K. THIRION.